

TARIFS 2022 PORT DE SAINT-LEU

L'unité de facturation est la longueur hors-tout (y compris les appareils fixes).

Le forfait annuel, applicable à toute autorisation annuelle, est calculé pour l'année du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Pour toute autorisation accordée en cours d'année, un abattement prorata temporis sera appliqué en douzième du tarif. Le minimum de perception est de 4 mois.

Le tarif comprend la fourniture d'eau, le service d'ordures ménagères et l'usage des sanitaires.

I- STATIONNEMENT SUR TERRE-PLEIN CARENAGE

Tarif journalier d'occupation du terre-plein de carénage appliqué à la zone de stationnement après une franchise de 10 jours pour une période de moins d'un an.

Désignation	Base	Unité	PU TTC € 2021	PU TTC € 2022
Navire de 0 à 10 mètres	1	Jour	1	2,00

Tarif journalier d'occupation du terre-plein de carénage appliqué à la zone de stationnement après une franchise de 10 jours pour une période supérieure à un an.

Désignation	Base	Unité	PU TTC € 2021	PU TTC € 2022
Navire de 0 à 10 mètres	1	Jour	2	4,00

II- PLAN D'EAU ET PLAISANCE

a) Bateaux de plaisance

1) Tarif sur pontons : Barques

Barques : navire de type loup de mer / barque péi, de longueur inférieure à 6 mètres, et de largeur

Désignation	PU TTC 2021		PU TTC 2022	
	Stationnement suivant le forfait annuel	Stationnement suivant le forfait mensuel	Stationnement suivant le forfait annuel	Stationnement suivant le forfait mensuel
Base	Année	Mensualités (prélèvement)	Année	Mensualités (prélèvement)
Unité	1	12	1	12
Barque de 0 m à 5 m (longueur hors tout)	109	9	168,50	14,04
Barque de 5,01 m à 6 m (longueur hors tout)	134	11	207,50	17,29

inférieure à 2 mètres.

2) Tarif sur pontons – Autres navires

Désignation	PU TTC 2021		PU TTC 2022	
	Stationnement suivant le forfait annuel	Stationnement suivant le forfait mensuel	Stationnement suivant le forfait annuel	Stationnement suivant le forfait mensuel
Base	Année	Mensualités (prélèvement)	Année	Mensualités (prélèvement)
Unité	1	12	1	12
Navire de 0 m à 5 m (longueur hors tout)	137	11,42	211,75	17,65
Navire de 5,01 m à 6 m (longueur hors tout)	223	18,58	344,75	28,73
Navire de 6,01 m à 7 m (longueur hors tout)	305	25,42	472,00	39,33
Navire de 7,01 m à 8 m (longueur hors tout)	322	26,83	497,25	41,44
Navire de 8,01 m à 9 m (longueur hors tout)	403	33,58	622,00	51,83
Navire de 9,01 m à 10 m (longueur hors tout)	414	34,5	639,75	53,31

b) Tarif multicoques

Les multicoques sont tarifés à la catégorie correspondant à la longueur hors tout, le tarif étant majoré par l'application d'un coefficient de 1,5.

III- NAVIRES DE PECHE PROFESSIONNELLE

Navires rattachés à un enrôlement en pêche professionnelle

Ces navires ont une longueur hors tout n'excédant pas 10 mètres et ne pratiquent pas la pêche au gros.

1) Tarif sur pontons : Barques

Barques : navire de type loup de mer / barque péi, de longueur inférieure à 6 mètres, et de largeur inférieure à 2 mètres.

2) Tarif sur pontons – Autres navires

Désignation	Base	Unité	PU TTC € 2021	PU TTC € 2022
	1	Année	46	72,50
Stationnement suivant forfait annuel	Base	Unité	PU TTC € 2021	PU TTC € 2022
	1	Année	18	29,00
Stationnement suivant forfait annuel				

IV- NAVIRES DE TOURISME AVEC ROLE ET DE PECHE AU GROS

Navire en stationnement illégal dans le bassin (non titulaire d'une AOT)

Désignation	PU TTC 2022
	Stationnement suivant le forfait journalier
Base	Jour
Unité	1
Navire de 0 m à 5 m (longueur hors tout)	7,00
Navire de 5,01 m à 6 m (longueur hors tout)	12,00
Navire de 6,01 m à 7 m (longueur hors tout)	16,00
Navire de 7,01 m à 8 m (longueur hors tout)	17,00
Navire de 8,01 m à 9 m (longueur hors tout)	20,00
Navire de 9,01 m à 10 m (longueur hors tout)	21,00